

DESCRIPTION D'EMPLOI

Titre de l'emploi :	TECHNICIEN EN TRAITEMENT DES EAUX
Catégorie :	Employé col bleu
Affectation :	Services techniques
Supérieur immédiat :	Directeur des Services techniques
Date :	2023-03

Fermont, ville minière située au nord du Québec, est unique en son genre par son infrastructure et sa situation géographique. Elle dispose des installations sportives, récréatives et culturelles et des services sociaux et communautaires, commerciaux, éducatifs, de santé et de développement économique nécessaires pour réaliser sa vision première : offrir à ses citoyens une belle qualité de vie.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du contremaître des Services techniques, le technicien en traitement des eaux effectue divers travaux de nature technique et analytique. Il est responsable du contrôle et de la qualité de l'eau sur l'ensemble du réseau de distribution, de la gestion des réseaux, de la mise en service de nouvelles conduites, de la recherche de fuites, de l'opération et de l'entretien de l'usine d'eau potable (entretien préventif, optimisation du dosage, etc.), de la station de suppression, des bassins d'eaux usées et des bornes-fontaines. Il participe également à l'élaboration de dépliants informatifs et autres projets spéciaux. Il peut aussi se voir confier des mandats particuliers selon les besoins formulés.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- S'assure, lors de la tournée quotidienne, que tous les équipements sous sa responsabilité sont en bon état de marche et ajuste les différents paramètres;
- Surveille et fait fonctionner des systèmes de contrôle informatisés ou manuels et l'équipement connexe dans l'usine de traitement et de filtration de l'eau, de même que la station de pompage d'eau brute afin de régler le traitement et la distribution de l'eau;
- Veille à ce que l'eau brute soit traitée selon les standards établis et à ce que le réservoir reçoive la quantité d'eau nécessaire pour pourvoir aux besoins de la population;
- Effectue le prélèvement d'échantillons aux fins d'analyses bactériologique et physicochimique et s'assure de leur envoi à la firme qui les traite dans les délais prescrits;
- Détermine en temps opportun les quantités de produits à commander pour le traitement des eaux et veille à ce qu'ils soient entreposés sécuritairement et selon leur recommandation;
- Rédige de courts rapports de performance basés sur les résultats d'analyse et les différentes mesures de débits;

- Effectue l'entretien préventif sur les équipements, les réparations mineures et le calibrage de base des instruments de contrôle;
- Effectue les réglages et réalise les opérations de maintenance courantes (lavage des filtres ou encore préparation des produits de traitement);
- Identifie les signes de dysfonctionnement pour prévenir les pannes;
- Identifie et s'assure de la réalisation des travaux de dépannage ou des réparations nécessaires (mécanique, entretien général);
- Participe aux tests et aux essais des traitements;
- Contrôle les phases d'opération et l'installation de nouveaux équipements et transmet ses connaissances à son supérieur et à ses remplaçants;
- Voit au drainage du réseau d'aqueduc à l'aide d'une procédure établie;
- Participe à la préparation du budget en hygiène du milieu;
- Se garde à jour sur l'arrivée de nouveaux produits sur le marché;
- Participe à l'élaboration de tout nouveau projet pouvant être relié à ses responsabilités en donnant avis et commentaires;
- Garde son lieu de travail propre et sécuritaire en tout temps;
- Fait l'analyse de l'eau de la piscine et maintient la qualité de l'eau selon les normes exigées.
- Fait la maintenance du chlorinateur et le calibrage de base des instruments de contrôle de la piscine.
- Fait le prélèvement des échantillonnages à la marina l'été afin de se conformer aux exigences sur la qualité de l'eau des plages publiques.
- Effectue toute autre tâche connexe pouvant être reliée à son travail sur demande de son supérieur immédiat.
- Respecte les normes en santé et sécurité établies par la Ville.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir.

EXIGENCES

Formation / scolarité :	Détenir un diplôme d'études collégiales en Techniques en assainissement des eaux ou autres formations de niveau collégial reconnues au sens de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)
Expérience :	Un atout
Autres exigences :	Posséder une accréditation de la formation prescrite par Emploi-Québec sur le Programme de qualification des opérateurs en eau potable (P5a)

CONDITIONS ET AVANTAGES

Conformément à la convention collective des cols bleus de la Ville de Fermont, le technicien en traitement des eaux se situe à la classe 20 et reçoit un salaire horaire de 45,50 \$. De plus, plusieurs autres avantages sont offerts tels que : résidence à faible coût, frais de déménagement, assurances collectives, allocation nordique, allocations de transport par avion et régime de retraite.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du poste offert, vous pouvez communiquer avec Monsieur Olivier Bouchard, directeur des Services techniques, au numéro suivant : 418-287-5433.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avec toutes les attestations pertinentes ***d'ici le 24 mars 2023***.

Par la poste à :
Ville de Fermont
à l'attention de Madame Sarah Bélanger
100, Place Daviault, C.P. 2010 Fermont (Québec) G0G 1J0,

ou

Par courriel à l'adresse suivante : sbelanger@villedefermont.qc.ca.

Fait à Fermont, le 2 mars 2023